

## ATTESTATION DE CONFORMITE

L'Administration a mis en place en 2012 et 2013 un certain nombre de mesures. Elles portent sur **le contrôle fiscal des comptabilités informatisées (CFCI), les taux de TVA, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), l'espace unique européen des paiements (SEPA), l'Ecotaxe ameublement et la fraude fiscale.**

Les logiciels de gestion sont fortement impactés par ces évolutions légales. EBP s'engage à respecter toutes les évolutions législatives et réglementaires pour offrir à ses utilisateurs des logiciels conformes et avec les services associés. EBP en qualité d'éditeur s'engage en outre à répondre aux questions du client ou de l'administration lors d'un contrôle éventuel et « *présenter à l'administration fiscale, sur sa demande, tous codes, données, traitements ou documentation qui s'y rattachent.* »

### EBP garantit des logiciels conformes

Par la présente, EBP Informatique SA atteste que les logiciels de Comptabilité, de Facturation, de Paye, de Commerce et de Bâtiment sont conformes aux recommandations :

- De l'article A-47 A-1 du LPF (Livre des Procédures Fiscales), modifié par l'arrêté du 29 juillet 2013 sur le contrôle fiscal des comptabilités informatisées.
- De l'article 68 de la 3<sup>ème</sup> loi de Finances Rectificative pour 2012 sur la modification des taux de TVA.
- De l'article 66 de la loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 sur le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).
- Du règlement n° 924/2009 sur les virements et prélèvements SEPA.
- Du décret n° 2012-22 du 6 janvier 2012 relatif à la gestion des déchets d'éléments d'ameublement.
- De l'article L. 96 J. et 102 D du LPF suite à la loi du 6-12-2013 de lutte contre la fraude fiscale.

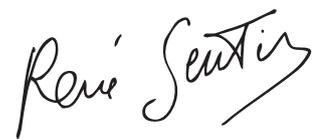
#### Logiciels à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2013 :

- Les logiciels de Comptabilité, de Facturation, de Paye EBP sont conformes à partir de la version 18.0.3 en technologie C++ et à partir de la version 6.0.2 en technologie Open Line™.
- Les logiciels de la gamme Commerce sont conformes à partir de la version 18.0.5.
- Les logiciels de la gamme Bâtiment sont conformes à partir de la version 15.0.0 et Devis et Facturation Bâtiment à partir de la version 15.0.1.

La présente attestation est à produire auprès de l'Administration fiscale sur sa demande pour justifier de la conformité des logiciels utilisés.

Fait à Rambouillet , le 12.12.2013

**René SENTIS**  
PDG de EBP - Informatique SA



EBP Informatique SA  
Rue de cutesson - ZA du Bel Air  
BP 95 - 78 513 RAMBOUILLET Cedex  
Tél. : 0811 65 80 80\* • Fax : 01 34 85 62 07  
\* (prix d'un appel local depuis un poste fixe)  
info.fr@ebp.com • www.ebp.com